



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **7 septembre 2015**

Décision n° **CP-2015-0400**

commune (s) : Lyon 3° - Lyon 7°

objet : Plan de cession - Cession à Immobilière Rhône-Alpes (IRA), de lots dans des immeubles en copropriété situés 56, rue des Rancy, 31, rue du Lac, 20, rue de la Rize, 52, rue Etienne Richerand, 19, rue Vaudrey, 80, rue Paul Bert, 64, rue des Rancy et 22, avenue Jean Jaurès

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : 28 août 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : 8 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, MM. Berthilier, Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à Mme Vullien), Frier, M. Calvel (pouvoir à M. Sellès).

Commission permanente du 7 septembre 2015**Décision n° CP-2015-0400**

commune (s) :	Lyon 3° - Lyon 7°
objet :	Plan de cession - Cession à Immobilière Rhône-Alpes (IRA), de lots dans des immeubles en copropriété situés 56, rue des Rancy, 31, rue du Lac, 20, rue de la Rize, 52, rue Etienne Richerand, 19, rue Vaudrey, 80, rue Paul Bert, 64, rue des Rancy et 22, avenue Jean Jaurès
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

La Communauté urbaine de Lyon a acquis les biens ci-dessous désignés :

Adresse	Description & Lot	Tantièmes afférent	Occupation	Date de l'acte d'acquisition
Lyon 3° - 56, rue des Rancy -29, rue du Lac	1 logement 3° étage droit (lot 9) + 1 cave (lot 15)	71/1000 des parties communes du bâtiment	vacant	17 juin 1981
Lyon 3° - 31, rue du Lac	1 logement rez-de-chaussée gauche (lot 1) + 1 cave (lot 24)	68/1000 des parties communes de l'immeuble	vacant	17 juin 1981
Lyon 3° - 64, rue des Rancy	1 logement 5° étage face gauche (lot 18) + 1 cave (lot 21)	51/1000 des parties communes de l'immeuble	vacant	17 juin 1981
Lyon 3° - 19, rue Vaudrey	1 logement 4° étage face droit (lot 15)	55/1000 des parties communes de l'immeuble	vacant	29 août 1977
	1 logement 4° étage droit (lot 17) + cave (lot 33) + grenier (lot 21)	61/1000 des parties communes de l'immeuble	vacant	20 octobre 1980
	1 logement 4° étage face face (lot 16) + cave (lot 28) + grenier (lot 20)	52/1000 des parties communes de l'immeuble	occupé par le biais d'une convention d'occupation temporaire (COTEM)	26 juillet 2004
Lyon 3° - 80, rue Paul Bert	1 logement 5° étage gauche (lot 16) + cave n° 16	36/1000 de parties communes de l'immeuble	vacant	31 juillet 1978

Lyon 3° - 52, rue Etienne Richerand	2 logements 1er étage droit droit (lots 11 et 12) + 2 caves (n° 28 et 13 au plan des caves) + 1 grenier (lot n° 4) au plan des greniers)	50/1000 des parties communes de l'immeuble	vacant	26 janvier 1981
	1 local rez-de-chaussée (lot 7) + 1 grenier (lot 42) + cave (n° 22)	33/1000 des parties communes de l'immeuble	vacant	25 mars 1987
Lyon 3° - 20, rue de la Rize	1 logement 1er étage droit (lot 3) + 2 caves (lots 15 et 11)	110/1000 des parties communes de l'immeuble	occupé par COTEM	20 octobre 1980
Lyon 7° - 22, rue Jean Jaurès	1 logement 3° étage gauche (lot 9) + 1 cave (lot 22) + 1 grenier (lot 14)	73/1000 - 32/1000	vacant	25 mai 1990 3 octobre 1990

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion de son patrimoine et du partenariat établi avec Immobilière Rhône-Alpes pour la production de logements sociaux en diffus (convention en date du 16 mars 2012), la Métropole de Lyon céderait ces biens à l'Immobilière Rhône Alpes (IRA).

Cette cession permettra la réhabilitation de ces 11 logements et la production d'une offre nouvelle en logement social (8 PLUS (prêt locatif à usage social) + 3 PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) sur une partie du périmètre de la mission quartiers anciens (3° et 7° arrondissements).

Aux termes du compromis, la Métropole de Lyon céderait ces biens audit organisme, au prix de 450 313 €, biens cédés partiellement occupés.

S'agissant de lots diffus qui feront l'objet de travaux de réhabilitation, le prix de cession interviendrait à une prix inférieur à celui estimé par France domaine.

En effet, le montant proposé par l'acquéreur, inférieur à celui qu'indique l'administration fiscale, se justifie, d'une part, par la mission d'intérêt général assumée par les organismes de logement social parmi lesquels IRA, répondant aux besoins en logement social de l'agglomération et, d'autre part, par la nécessité de préserver l'équilibre financier de l'opération, notamment au regard du coût total des travaux à réaliser.

Le programme de l'IRA consiste en la réalisation du programme ci-après désigné :

Adresse	Programme
Lyon 3° - 56, rue des Rancy - 29, rue du Lac	1 PLUS de 44 mètres carrés
Lyon 3° - 31, rue du Lac	1 PLAI de 29 mètres carrés
Lyon 3° - 64, rue des Rancy	1 PLUS de 43 mètres carrés
Lyon 3° - 19, rue Vaudrey	2 PLUS et 1 PLAI d'une superficie totale de 105 mètres carrés
Lyon 3° - 80, rue Paul Bert	1 PLUS de 36 mètres carrés
Lyon 3° - 52, rue Etienne Richerand	2 PLUS d'une superficie totale de 134 mètres carrés
Lyon 3° - 20, rue de la Rize	1 PLAI de 51 mètres carrés
Lyon 7° - 22, rue Jean Jaurès	1 PLUS de 73 mètres carrés

Vu ledit dossier ;

Vu les termes de l'avis de France domaine du 27 avril 2015 figurant en pièce jointe ;

DECIDE

1° - Approuve la cession à Immobilière Rhône-Alpes (IRA), pour un montant de 450 313 €, dans le cadre de l'optimisation de la gestion de la Métropole de Lyon, des lots ci-dessous désignés :

Numéros de lots	Adresse
9-15	56, rue des Rancy - 29, rue du Lac à Lyon 3°
1-24	31, rue du Lac à Lyon 3°
18-21	64, rue des Rancy à Lyon 3°
15-17-33-21-16-28-20	19, rue Vaudrey à Lyon 3°
16	80, rue Paul Bert à Lyon 3°
11-12-28-13-4-7-22-42	52, rue Etienne Richerand à Lyon 3°
3-15-11	20, rue de la Rize à Lyon 3°
9-14-22	22, avenue Jean Jaurès à Lyon 7°

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession.

3° - La recette correspondante à la valeur de la sortie du bien sera imputée sur l'autorisation de programme globale P07 - Réserves foncières et outils de l'action foncière, individualisée sur l'opération n° 0P07O4495, le 26 janvier 2015 pour la somme de 12 735 000 € en dépenses.

4° - La cession patrimoniale sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 et donnera lieu aux écritures suivantes :

- produit de la cession : 450 313 € en recettes - compte 775 - fonction 581.

- sortie du bien du patrimoine métropolitain : 211 885,95 € en dépenses : compte 675 - fonction 01 - et en recettes : comptes 2113 et 2118 - fonction 01.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2015.